



# Convergence des revendications : Nous voulons une société plus juste !

9 mai 2018



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris  
Tél : 01 40 18 18 12 - [unis@solidaires.org](mailto:unis@solidaires.org) - [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

Communiqué de presse

Paris, le 9 mai 2018

## CONVERGENCE DES REVENDICATIONS

**Nous voulons une société plus juste !**

**Ce printemps 2018 en France est socialement et syndicalement pas mal animé.** Nous pouvons presque dire que ceci a commencé le 15 mars avec les 160 manifestations appelées par 9 organisations de retraités-e-s qui ont amené plus de 200 000 manifestants et manifestantes dans tout le pays. En même temps, dans de nombreux secteurs, le mécontentement des salariés, des personnels et, de plus en plus souvent, des cadres, s'exprime ouvertement, et de différentes façons : les services hospitaliers, les EHPAD et les services d'Aide à Domicile, les services géométriques, les cheminots et les cheminotes, le transport aérien, les personnels de La Poste, les services des impôts, les enseignants, de nombreux fonctionnaires et agents des services publics, des salariés et salariées d'entreprises commerciales et de services, des journalistes, etc. Parallèlement, les chômeuses et les chômeurs, les étudiantes et les étudiants, des personnes qui sont exclues du travail et d'autres qui sont en formation pour de futures recherches d'emploi, manifestent leur rejet des politiques gouvernementales qui sélectionnent, qui sanctionnent, plus qu'elles n'aident et accompagnent.

**Toutes ces mobilisations, toutes ces résistances sont la conséquence de la multiplicité des attaques menées par ce gouvernement depuis son élection au printemps 2017.** Macron utilise sa victoire électorale pour accélérer les attaques contre les droits des salariés, déjà bien largement commencentées par ses prédécesseurs. Sa première urgence fut de poursuivre la fausseté nommée « loi travail » de Hollande - El Khomri qui permettait d'inverser les normes en matière de durée du travail (c'est-à-dire que, progressivement, les employeurs pourront disposer du temps de travail de « leurs » salariés en fonction de leurs seuls critères). La loi travail il poursuit en permettant l'inversion des normes en matière de rémunération (c'est-à-dire que les employeurs pourront ne pas respecter les conventions collectives, voire les lois, en matière de rémunérations). Quand les gouvernements font passer des « lois travail » dont l'objectif premier est de réduire les droits des travailleurs dans les lieux de travail, il s'agit bien, en fait, de « lois capital » qui renforcent les droits et pouvoirs des détenteurs du capital dans les entreprises. Il s'agit de permettre aux actionnaires de pouvoir faire travailler plus les salariés et de pouvoir les rémunérer moins ! La conséquence directe est que les actionnaires-propriétaires, celles et ceux qui vivent du travail des autres (ce sont eux les assistés de notre société, et pas du tout les chômeurs, les retraités, les fonctionnaires, les cheminots, etc.), pourront réaliser plus de bénéfices. La solution mise en place par Macron est instantanée : il baisse l'impôt sur les sociétés de 28 % à 25 %. Puis il plafonne l'impôt sur le revenu des actionnaires à 30 % (au lieu de 45 % pour les autres revenus, alors que, justement, les actionnaires sont ceux qui se fatiguent le moins pour créer les richesses !). Et il supprime l'impôt sur la fortune pour les propriétaires de portefeuilles boursiers. Avec de telles politiques, les riches sont plus riches, et les pauvres sont plus nombreux et plus pauvres.

Communiqué de presse

Paris, le 9 mai 2018

## CONVERGENCE DES REVENDICATIONS

### Nous voulons une société plus juste !

**Ce printemps 2018 en France est socialement et syndicalement pas mal animé.** Nous pouvons presque dire que ceci a commencé le 15 mars avec les 160 manifestations appelées par 9 organisations de retraité-e-s qui ont amené plus de 200 000 manifestantes et manifestants dans tout le pays. En même temps, dans de nombreux secteurs, le mécontentement des salariés, des personnels et, de plus en plus souvent, des cadres, s'exprime ouvertement, et de différentes façons : les services hospitaliers, les EHPAD et les services d'Aide à Domicile, les services gériatriques, les cheminotes et les cheminots, le transport aérien, les personnels de La Poste, les services des impôts, les enseignants, de nombreux fonctionnaires et agents des services publics, des salariés et salariées d'entreprises commerciales et de services, des journalistes, etc. Parallèlement, les chômeuses et les chômeurs, les étudiantes et les étudiants, des personnes qui sont exclues du travail et d'autres qui sont en formation pour de futures recherches d'emplois, manifestent leur rejet des politiques gouvernementales qui sélectionnent, qui sanctionnent, plus qu'elles n'aident et accompagnent.

**Toutes ces mobilisations, toutes ces résistances sont la conséquence de la multiplicité des attaques menées par ce gouvernement depuis son élection au printemps 2017.** Macron utilise sa victoire électorale pour accélérer les attaques contre les droits des salariés, déjà bien largement commencées par ses prédécesseurs. Sa première urgence fut de poursuivre la faussette nommée « loi travail » de Hollande - El Khomri qui permettait d'inverser les normes en matière de durée du travail (c'est-à-dire que, progressivement, les employeurs pourront disposer du temps de travail de « leurs » salariés en fonction de leurs seuls critères). La loi travail II poursuit en permettant l'inversion des normes en matière de rémunération (c'est-à-dire que les employeurs pourront ne pas respecter les conventions collectives, voire les lois, en matière de rémunération). Quand les gouvernements font passer des « lois travail » dont l'objectif premier est de réduire les droits des travailleurs dans les lieux de travail, il s'agit bien, en fait, de « lois capital » qui renforcent les droits et pouvoirs des détenteurs du capital dans les entreprises. Il s'agit de permettre aux actionnaires de pouvoir faire travailler plus les salariés et de pouvoir les rémunérer moins ! La conséquence directe est que les actionnaires-propriétaires, celles et ceux qui vivent du travail des autres (ce sont eux les assistés de notre société, et pas du tout les chômeurs, les retraités, les fonctionnaires, les cheminots, etc.), pourront réaliser plus de bénéfices. La solution mise en place par Macron est instantanée : il baisse l'impôt sur les sociétés de 28 % à 25 %. Puis il plafonne l'impôt sur le revenu des actionnaires à 30 % (au lieu de 45 % pour les autres revenus, alors que, justement, les actionnaires sont ceux qui se fatiguent le moins pour créer les richesses !). Et il supprime l'impôt sur la fortune pour les propriétaires de portefeuilles boursiers. Avec de telles politiques, les riches sont plus riches, et les pauvres sont plus nombreux et plus pauvres.

**En effet, le ruissellement des contre réformes se répand ensuite en trombe sur la plupart des autres catégories sociales.** En multipliant les pouvoirs, les privilèges, les avantages, les cadeaux fiscaux et sociaux aux plus riches, les gouvernements, très « logiquement », sont amenés à taper plus ou moins sur tous les autres. Jamais il ne nous est dit qu'il s'agit de permettre aux plus riches de posséder le monde, mais nous sont présentés des arguments de justice et d'équité (le plus souvent, entre les moyens, les pauvres et les plus pauvres) et de rigueur nécessaire compte tenu de l'état des finances publiques. En réalité, l'état des finances publiques est bien le résultat très concret des choix politiques et budgétaires des gouvernants : un laxisme, voire une complicité, avec la très grande fraude, celle des banques, des multinationales, des très riches, qui utilisent la totale liberté de circulation des capitaux pour « optimiser » leur impôt, en évitant même d'en payer par le recours aux paradis fiscaux. Quand les actionnaires s'attribuent plus de profits dans les entreprises, il faut qu'ils siphonnent d'autant les salaires de celles et ceux qui y travaillent. Les revendications apparaissent immédiatement : meilleures conditions de travail et d'emploi, augmentation des salaires. Ce sont toutes les revendications actuelles pour une augmentation des salaires (Air France et ailleurs). Et quand les gouvernements sabotent les politiques publiques, ne permettent plus aux services publics et aux administrations de fonctionner correctement, quand tout est fait pour continuer de privatiser tout ce qui peut être source de profits dans la société (par la non imposition des profits de celles et ceux qui en font le plus, en particulier les multinationales), ils font croître les revendications de toutes celles et de tous ceux qui veulent donner un sens à leur métier, à leur activité. Ce sont toutes les revendications des cheminots et des cheminotes, des personnels des hôpitaux, de l'Enseignement, des administrations, très souvent des municipalités qui perdent leurs services publics, etc.

**En réalité, toutes nos revendications sont très convergentes. Nous voulons un autre partage des richesses dans les entreprises : plus pour les salaires et moins pour les dividendes des actionnaires.** Ceci conduira à réduire les masses financières disponibles pour la spéculation et à augmenter tout à la fois les recettes de la Sécurité sociale et la demande intérieure, favorable donc à la création d'emplois. **Et nous voulons un autre partage des richesses dans la société, par une autre politique fiscale et budgétaire.** Ce ne sont pas les profits des actionnaires qu'il faut encore augmenter, mais les crédits alloués aux EHPAD. Il faut donner les moyens aux Universités de recevoir tous les étudiants qui demandent à y apprendre, et ne pas organiser des sélections plus ou moins arbitraires qui résultent d'une pénurie de moyens budgétaires, parce que le gouvernement a privilégié la baisse de l'impôt sur les sociétés. Il faut donner les moyens de fonctionner aux services publics en annulant la suppression de l'ISF des titulaires de gros portefeuilles boursiers. Il faut permettre aux personnes retraitées de vivre décemment avec une pension suivant l'évolution des salaires, eux-mêmes liés à l'évolution de la création des richesses par la société.

**Les personnes qui font grève et qui manifestent témoignent que la démocratie ne se limite pas à un vote une fois tous les 5 ans.** Elles n'ont pas à recevoir les leçons de morale de celles et ceux qui mettent en avant ce vote pour se livrer à des réformes de plus en plus brutales et violentes pour les victimes.

**A peine un an après son élection, le Président Macron, qui se disait chantre de la modernité, apparaît déjà aux yeux de nombreux de nos concitoyens comme un Président d'Ancien Régime.** Avant 1789, la noblesse et le clergé ne payaient pas d'impôts, et c'était « légal », tout simplement car la royauté l'édicte ainsi. En 2018, les multinationales, notamment, et leurs propriétaires, payent des impôts dérisoires, et c'est « légal » car tous les systèmes législatifs sont organisés pour aboutir à ce résultat.

**Notre revendication est simple : il faut que cessent les injustices !**

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Convergence-des-revendications-Nous-voulons-une-societe-plus-juste>